

Etat des lieux estival des parcs d'activité économique par des étudiants jobistes

Invitation à la presse
le 14 juillet 2017

BEP Expansion Economique gère 34 parcs d'activité sur le territoire de la Province de Namur. Depuis 2014, l'été est mis à profit pour faire le tour de ceux-ci et vérifier l'état général tant de l'espace public que des parcelles privées ou des bâtiments avec, pour objectif, de veiller à maintenir la qualité d'accueil de ces lieux de vie et de travail. Le recensement est effectué par des étudiants jobistes qui trouvent là une occasion de se faire une (première) expérience professionnelle.

Un cadastre complet des points d'attention

Le travail consiste à vérifier l'état des parcs et, le cas échéant, de faire le relevé des observations. Il s'agit d'examiner l'état général du domaine public (les voiries, filets d'eau, trottoirs, bas-côtés et zones de détente aménagées avec des tables, bancs et poubelles), du domaine de BEP Expansion Economique (les parcelles non vendues qui sont généralement cultivées ou pâturées), les bâtiments gérés par l'intercommunale (halls-relais, centres d'entreprises) et les parcelles vendues et occupées par les entreprises.

Pour chaque zone, il y a lieu de recenser les points d'attention : une voirie dégradée, des bas-côtés mal entretenus, un mobilier urbain abîmé, un poteau d'éclairage public endommagé, un dépôt sauvage de déchets, une parcelle mal entretenue par son propriétaire, un stationnement sauvage de véhicules,... Cet état des lieux complet est dressé pour l'ensemble des 34 parcs de la province de Namur.

Un logiciel d'encodage et de suivi

Afin de faciliter le travail d'encodage mais aussi de suivi des points d'attention, un logiciel cartographique a été développé sur tablette. Les personnes en charge du relevé sur le terrain disposent donc d'un outil informatique qui leur permet de géolocaliser leurs observations, de les encoder, d'y joindre des photos. Et tout ce travail est alors synchronisé automatiquement avec la base de données cartographiques. Cette synchronisation permet d'assurer le travail de suivi. Les observations effectuées permettent au BEP d'intervenir directement (sur les bâtiments dont il est propriétaire ou les parcelles non-vendues), de demander l'intervention de la Commune (pour ce qui concerne les voiries) ou des impétrants (gaz, eau, électricité) mais aussi de solliciter les entreprises pour qu'elles veillent à garder leurs parcelles en état et contribuent ainsi à donner une belle image des parcs d'activité namurois.

Des jobistes en action

Ce sont 2 étudiants qui effectuent ce job. Ils se rendent sur le terrain, observent, encodent leurs remarques, les référencent et archivent ces données. C'est l'occasion pour ces jeunes de se faire une première expérience professionnelle.

Au BEP, durant l'été, ce sont près de 140 étudiants qui viennent renforcer ou compléter les équipes. La plupart œuvre dans les parcs à conteneurs ou à la collecte des déchets ménagers ; les autres renforcent les équipes administratives ou techniques. L'accueil de jobistes (mais aussi de stagiaires) s'inscrit pleinement dans les valeurs du BEP, qui entend permettre ainsi aux jeunes de son territoire de se familiariser progressivement au milieu professionnel et de se faire une idée des services rendus par l'intercommunale.

Les parcs d'activité économique de BEP Expansion en quelques chiffres

- > **34** parcs d'activité économique dans 20 communes namuroises
- > **1163** entreprises
- > **16.193** emplois
- > **90%** de taux d'occupation
- > **21** halls-relais et **7** centres d'entreprises

Contact presse :
Ingrid BERTRAND | ibe@bep.be
081 71 71 75 | 0495 32 72 14

